



HAL
open science

Titre: Comment le PIA 3 ACORDA a prévu une recherche participative visant la professionnalisation des acteurs de l'orientation ?

Naïma Marengo, Sabrina Labbé

► To cite this version:

Naïma Marengo, Sabrina Labbé. Titre : Comment le PIA 3 ACORDA a prévu une recherche participative visant la professionnalisation des acteurs de l'orientation ?. Continuum Sco- Sup, rupture et continuité : piloter les parcours de réussite des jeunes du lycée à l'enseignement supérieur, IH2F, Feb 2022, Poitiers, France. hal-03991742

HAL Id: hal-03991742

<https://hal.science/hal-03991742>

Submitted on 16 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Contact : colloque.ih2ef@education.gouv.fr

Proposition de communication pour le colloque de Poitiers de l'IH2EF
« Continuum Sco- Sup, rupture et continuité : piloter les parcours de réussite des jeunes du lycée à l'enseignement supérieur »

-

Poitiers du 8 février au 11 février 2022

Titre : Comment le PIA 3 ACORDA a prévu une recherche participative visant la professionnalisation des acteurs de l'orientation ?

Naima MARENGO : ingénieure de recherche, directrice du SUIO-IP de l'INU Champollion, UMR EFTS, Université Toulouse - Jean Jaurès
naima.marengo@univ-jfc.fr

Sabrina LABBÉ : maître de conférences HDR, UMR EFTS, Université Toulouse - Jean Jaurès
sabrina.labbe@univ-tlse2.fr

Résumé

L'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées s'est vue lauréate de l'appel à projets PIA 3 TIP DTOES¹ en 2019 et déploie depuis, dans un partenariat d'envergure, le projet ACORDA². Nous donnerons à voir certains éléments de la genèse du projet et l'intérêt qu'une dimension recherche participative inscrite en sciences de l'éducation et de la formation peut représenter dans un tel projet. Nous souhaitons en effet observer, à travers l'émergence de ces nouvelles formes d'innovations sociales, comment et à quelles conditions elles peuvent aussi servir la professionnalisation des acteurs. Pour ce faire, la problématique de recherche s'appuie sur l'étude des dynamiques représentationnelles qu'occasionne ce type de projet.

Introduction

Notre intervention souhaite témoigner de notre ambition commune dans la rédaction du projet « ACORDA³ », réponse que nous avons donnée au PIA 3 « Territoires d'innovation pédagogique », volet « Orientation vers les études supérieures » sur l'axe « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures ».

Après avoir dressé le contexte dans lequel le projet a été rédigé, nous donnerons à voir nos différentes intentions : la dimension participative présente dès les premiers moments et l'inscription du projet dans une recherche questionnant comment un tel dispositif peut finalement conduire à la professionnalisation des acteurs (Labbé, 2021 ; Marengo, à venir) et aussi permettre l'émergence de nouvelles formes d'innovations sociales et territoriales notamment pour l'avenir du champ professionnel de l'orientation.

Nous présenterons donc les dimensions contextuelles du projet et ses composantes scientifiques qui permettent une évaluation externe, ciblée sur l'étude des effets du dispositif sur les transitions des jeunes (Blanchard et al., 2021 ; Jellab, 2011 ; Lemistre, 2021) mais aussi une évaluation interne, celle que nous portons, et qui, dans une visée participative tend à étudier les changements de représentations sociales opérés par ce type de dispositif chez

¹Territoires d'innovation pédagogique Volet « Orientation vers les études supérieures » - « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures ».

² Pour une Ambition Commune vers une Orientation co-construite à Dimension Académique

³ ACORDA : Pour une Ambition Commune vers une Orientation co-construite à Dimension Académique

les acteurs car en effet, au-delà des effets attendus sur la transitions des jeunes vers l'enseignement supérieur, que produit la mise en place de projets de telle envergure sur un territoire ?

Un projet dessiné dans un contexte socio-politique marqué

L'avènement des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA)

Afin de situer le projet dans lequel nous nous inscrivons, nous souhaitons dans nos propos liminaires faire un bref rappel de la genèse des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA). Si ces derniers ont vu le jour, pour la première fois, en 2010 sous le gouvernement Sarkozy, ils ont toutefois été poursuivis par les gouvernements successifs de Hollande puis de Macron. « *Les investissements que nous proposons doivent être au seul service des générations futures* » mentionnaient Juppé et Rocard dans leur rapport de 2009 sur le PIA (Juppé et Rocard, 2009, p.4). Lancés par vagues successives, les PIA colorent des appels à projets de différentes ambitions.

Le PIA 1 (2010-2013), d'une dotation de 35 milliards d'euros, était d'une durée de 4 ans et s'est caractérisé par le lancement de nombreux appels à projets reposant sur une approche pluridisciplinaire en recherche, en formation, en valorisation avec une visée de développement de partenariats à l'international.

Le PIA 2 (2013 à 2016) d'une dotation de 12 milliards d'euros et d'une durée de 4 ans avait comme ambition le soutien de la dynamique d'excellence en associant notamment les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à leur environnement socio-économique. Le maître mot était alors l'amélioration de la compétitivité économique et de la capacité d'innovation. Les appels à projets de cette vague donnent la priorité à la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur et soutiennent des stratégies numériques universitaires transformatives.

Le PIA 3, d'une dotation de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans une temporalité plus importante (2019-2029). Arrivé juste après la loi ORE et de profondes mutations dans l'accès à l'Université, il représente en quelque sorte une réponse aux demandes de l'Université face au efforts consentis dans l'application de cette loi (abandon des sélections par tirage au sort, ouverture drastique des capacités d'accueil, création de mentions de licence « oui, si » pour les mesures les plus importantes). Il ambitionne alors de promouvoir économiquement l'effort consenti pour la recherche et l'innovation⁴. Ainsi, vise-t-il le soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche, la valorisation de la recherche et l'accélération de la modernisation des entreprises.

Enfin, le PIA 4 (2021-2025), dont la dotation s'élève à 20 milliards d'euros, s'inscrit dans le cadre du plan « France relance » et est exclusivement dédié à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation lui aussi. Mais celui-ci vise à soutenir l'activité et la relance économique affectées par les conséquences de la crise sanitaire.

Au regard de ce rapide historique, nous ne pouvons que constater que cette politique de gouvernance par appels à projets, *via* les PIA, semble perdurer et devient même presque habituelle dans nos environnements professionnels.

Mais avec quelle incidence ?

⁴ Notons que c'est sous le gouvernement de Macron que le MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) devient MESRI avec l'ajout du I pour Innovation.

Un contexte socio-politique marqué par une redistribution des compétences entre l'État et les Régions

Tout d'abord, il nous semble important de situer le contexte dans lequel cette réponse a été rédigée. Car en effet, elle émerge dans un contexte où le paysage de l'orientation est en pleine effervescence. Dans l'été 2017, des milliers d'étudiants sont sans affectation, la plateforme APB⁵ devant gérer les flux universitaires semble défailante, des parents s'insurgent, les médias relaient l'information, la ministre du MERSI, Frédérique Vidal, récemment nommée, promet des mesures rapides et lance « le Plan étudiant ».

En Occitanie, l'Université s'enflamme, des projets de fusion et de non-respect de promesses électorales d'un président d'université mettent en colère enseignants, étudiants et syndicats. Une grève est déclarée. Un peu partout en France, les Universités sont en grève, les ambitions du Plan étudiant sont mal comprises. Les motifs de la grève dérivent à Toulouse rejoignent la mobilisation nationale. Le blocage d'une des Université toulousaine dure des semaines empêchant cette institution de fonctionner. Pour la première fois, une ministre destitue un président d'université (ainsi que son équipe) et nomme un administrateur provisoire.

Le 8 février 2018, la « loi ORE », relative à « l'Orientation et réussite des étudiants », est promulguée et instaure un recrutement dans l'enseignement supérieur sur la base d'attendus afin de mettre fin au dispositif, très controversé, du tirage au sort (qui avait lieu dans quelques rares filières). Une plateforme remodelée est renommée « Parcoursup » afin de mettre fin à APB. Et dans ce cadre, les universités doivent proposer des parcours aménagés aux étudiants dont le profil académique ne correspond pas aux formations demandées. Cette période s'accompagne également de la promulgation d'une autre loi, celle, cette fois, du 5 septembre 2018 dite loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Elle aussi va instaurer un changement majeur dans le paysage universitaire.

Enfin, la redistribution des compétences entre l'État et les Régions, déjà engagée depuis des années avec la création des SPRO⁶ en 2015 s'opère progressivement : au plus près des exigences économiques territoriales, les Régions doivent désormais assurer la mission d'information sur les métiers et les formations. L'orientation est donc vouée à améliorer l'insertion professionnelle et à remédier aux problématiques de l'emploi.

Est-ce là la finalité de toute éducation ? Est-ce la seule vision que nous avons de l'orientation ?

Les intentions du projet ACORDA

Un projet enraciné dans les particularités locales de l'académie

L'académie de Toulouse s'est emparée de longue date des problématiques d'orientation (en général) et du continuum -3/+3 (en particulier) et un ensemble d'acteurs œuvre de longue date, et de manière collégiale, pour la mise en place de dispositifs voués à garantir la réussite de la transition lycée-enseignement supérieur. Forte de cette longue expérience et d'une volonté d'innover encore dans ce domaine, ce collectif se sent légitime pour candidater à l'appel à projets DTOES du PIA 3 TIP avec le soutien et la coordination de l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées et du rectorat.

La commande de l'État est d'« *encourage[r] la constitution, sur les différents territoires, d'écosystèmes de l'orientation qui fédèrent l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi, de l'information et du conseil en orientation autour d'un même objectif : mettre à la disposition des élèves et de leurs familles tous les éléments d'information*

⁵ Admission Post Bac

⁶ Service Public Régional de l'Orientation

nécessaires sur les formations, leurs attendus et leurs débouchés professionnels, les accompagner dans l'élaboration d'un projet de poursuite d'études et les aider ainsi à faire les meilleurs choix à l'entrée dans l'enseignement supérieur » (extrait de l'appel à projets).

La réponse à l'appel à projets portée par le site de Toulouse émerge donc dans un contexte critique marqué par de profonds changements qui soulèvent des questionnements et des craintes autant chez les professionnels de l'orientation, que chez les professionnels du secondaire ou encore ceux du supérieur. La nouvelle répartition des compétences entre l'état et la région semble stagner sur le territoire (le SPRO existe mais cette instance ne se réunit que très rarement et ne couvre pas tous les territoires) créant des fortes incertitudes. La loi ORE instaure de nouvelles collaborations avec de nouveaux acteurs. Les professeurs principaux acquièrent un rôle primordial avec les proviseurs de lycée à travers les dispositifs mis en place au sein des établissements. Les Psy-EN EDO⁷ (fraichement rebaptisés eux aussi) semblent écartés des dispositifs, on ne les cite pas (ou trop peu) dans la loi ORE. Des Psy-EN voient leurs postes à l'Université retirés. Des Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ferment les portes. Ce nouvel échiquier fait bouger les repères et génère des craintes de la part des professionnels de l'orientation autant au sujet de leurs périmètre d'actions, que de l'évolution des métiers et la répartition des rôles avec de nouveaux métiers (Marengo, à venir). Des inquiétudes du côté des parents et des élèves sont également visibles. En effet, si la réforme du bac avec la disparition des séries et la création des enseignements de spécialité (EDS) permet de construire des parcours individualisés, elle rend en revanche les poursuites post-bac quelque peu opaques. L'information et l'accompagnement à l'orientation deviennent alors un enjeu majeur pour les jeunes, leurs familles et les institutions.

Partant de là, c'est-à-dire d'un état critique et d'une forte envie de prendre à bras le corps l'ensemble de ces problématiques professionnelles, le collectif a réalisé un diagnostic très fouillé sur le territoire afin d'identifier ses forces et ses limites. Ce diagnostic a fait émerger les caractéristiques de l'académie de Toulouse comme étant un territoire étendu, avec une forte métropolisation de l'offre de formation, au niveau de la capitale académique. Et, si le territoire jouit d'une attractivité importante en termes de flux entrants chaque année, on observe aussi une progression importante du nombre de lycéens dû à une croissance démographique favorable.

Plusieurs constats se dégagent donc de ce diagnostic : le taux d'accès à l'enseignement post-bac est élevé mais il reste marqué par des déterminismes *géographiques*, *sociaux* et de *genres*. La démarche de réorientation est aussi traitée mais pourrait encore être améliorée. D'autre part, comme nous le mentionnions *supra*, le territoire jouit d'une longue expérience en matière de coopération autour des questions d'information et d'orientation et de nombreuses actions sont menées dans le cadre de partenariats. Cependant, ces dernières sont souvent informelles, disparates, non évaluées et concernent certains lycées (surtout urbains) au détriment des autres (surtout ruraux). De nombreux outils sont créés et diverses initiatives louables existent mais elles sont difficilement recensées, peu partagées et donc peu valorisables ; ce qui est dommageable pour le territoire et les professionnels eux-mêmes. Une volonté de valoriser l'existence et d'améliorer encore les pratiques, de manière participative, va naître avec la création du projet. Si une vision d'ensemble est difficile à obtenir, elle sera alors un des objectifs à atteindre.

Dès lors, la commande de maillage de l'appel à projets semblait tout à fait propice à l'amélioration des gestes professionnels et à la professionnalisation des différents acteurs du territoire. Une dimension professionnalisante émerge, mais dans un esprit fédérateur et construit *par et pour* les différents professionnels.

⁷ Psychologue de l'Éducation nationale spécialité Éducation Développement et Conseil en Orientation Scolaire et professionnelle

Une dimension participative présente dès l'origine du projet

Dès l'élaboration du projet la dimension participative a pris une place importante. En effet, dès les premières réflexions autour du projet, le travail a été mené collégalement, et sous plusieurs formes, pour favoriser la concertation et l'appropriation par des acteurs. Dans un premier temps, un groupe opérationnel de 10 personnes (deux représentantes de l'université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, un du rectorat, une de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), un représentant de l'association régionale des instituts universitaire de technologie (ARIUT), un représentant du secondaire et un représentant de chacune des 4 universités (les directions des services de l'information, l'orientation et de l'insertion professionnelle universitaires – Scuio-IP) ont œuvré à la rédaction et au montage du dossier. Nous⁸ faisons partie de ce collectif initial. En effet, nous avons souhaité que les Scuio-IP (et les agents qu'ils représentent) soient pleinement impliqués du fait de leurs expériences et de leur expertise professionnelle.

Ensuite, des ateliers thématiques ont été organisés à plus large échelle afin de partager le diagnostic, les avancées du projet et aussi de faire émerger les idées et besoins des différents acteurs. Ce séminaire a réuni une cinquantaine de professionnels d'horizons différents de manière à croiser les regards de personnes impliquées à différents niveaux.

Enfin, un comité de pilotage composé des membres du groupe projet (élargi à la région Occitanie) s'est réuni 5 fois afin d'être en adéquation politique et stratégique à moyen et plus long terme.

Cette dynamique participative permettait de fédérer tous les acteurs impliqués dans les problématiques de l'orientation sur le territoire. Mais cette capacité à rédiger ensemble, avec une telle diversité d'acteurs témoignait déjà de la richesse occitane en ce domaine et de sa prédisposition à mener un grand projet jusqu'à son terme.

Ainsi, la structuration du montage du projet augurait déjà de celle qui serait présente dans le PIA 3.

Présentation des dimensions structurelles d'ACORDA

Après avoir situé le contexte de la genèse du projet, nous allons désormais en présenter les grandes lignes, notamment sa dimension politique avec une gouvernance permettant une réelle appropriation des actions et des valeurs par les acteurs eux-mêmes. Le projet repose sur un méta-objectif, trois objectifs et 12 actions concrètes. Ainsi, l'objectif *surplombant* est-il d'élaborer une démarche d'orientation commune, et co-construite par les différents acteurs, dans une envergure territoriale.

Le premier objectif est de *former des accompagnateurs relais dans la proximité*, le deuxième objectif est de *favoriser la projection de tous les publics dans l'enseignement supérieur* et de *lutter contre les déterminismes* repérés dans le diagnostic. Le troisième et dernier objectif est de *construire des outils permettant l'accès à toutes les ressources* et ainsi faciliter leur actualisation. Chaque objectif a été assorti de trois actions ; ce qui porte le nombre d'actions à 12. Sur chacune des actions, différentes cibles ont été visées, afin de toucher toutes les parties prenantes de l'orientation, qu'elles soient porteuses, partenaires ou bénéficiaires de ces actions. La représentation ci-dessous permet de mieux visualiser le projet.

⁸ Les deux autrices de cette communication étaient à l'époque en charge de la direction de deux services de l'information- orientation et insertion professionnelle universitaires.

Objectifs	Actions
Objectif principal : Elaborer une démarche d'orientation commune et co-construite à dimension territoriale en coordonnant les acteurs et les actions d'orientation	
Objectif 1 : Former des accompagnateurs relais dans la proximité Cible : Trinômes, familles, étudiants ambassadeurs, enseignants	1.1 - Formation des trinômes et des étudiants ambassadeurs 1.2 - Rencontres et échanges entre acteurs du secondaire et du supérieur 1.3 - Information aux familles
Objectif 2 : Favoriser la projection vers l'enseignement supérieur pour tous les lycéens et lutter contre les déterminismes Cible : Lycéens, Bacs pros, filles, public socialement et géographiquement défavorisés	2.1 - Connaître les métiers d'aujourd'hui, découvrir les métiers de demain 2.2 - Expérimenter l'enseignement supérieur pour éclairer son projet professionnel 2.3 - Construire son projet de lycée via un travail collaboratif lycéen-étudiant
	2.4 - Mon projet dans le Sup 2.5 - Genre et orientation 2.6 - Des bacs pros dans le Sup
Objectif 3 : Construire des outils support de l'ensemble des actions, les organiser, les partager et les diffuser Cible : Lycéens, accompagnateurs, partenaires	3.1 - Cartographie - formations, métiers, compétences 3.2 - Observatoire des parcours 3.3 - Mallettes et banque de ressources numériques pour l'orientation
Evaluation interne (axes de recherche) et externe (évaluation du projet)	

Tableau 1 : Synthèse du projet ACORDA (extrait de la réponse à appel à projets)

Ce partenariat inédit est l'une des forces de notre projet. Il compte en effet 10 établissements d'enseignement supérieur : le rectorat de l'académie de Toulouse, la DRAAF⁹, la région Occitanie, l'ONISEP¹⁰, la FCPE¹¹, l'AFEV¹², Anyware service et trois acteurs de la recherche : le CERTOP – UMR CNRS¹³ (centre associé régional du CEREQ), l'UMR EFTS (Unité Mixte de Recherche - Éducation Formation Travail Savoirs) et la SFR (Structure Fédérative de Recherche de Toulouse). Cela conduit le nombre de partenaires à 20.

Nous avons, au sein du groupe de rédaction du projet, pensé un plan structurel relevant de plusieurs niveaux. La visée était d'associer les différents acteurs afin de leur offrir un pouvoir d'agir. Nous allons présenter cette architecture du niveau micro au niveau macro. Ainsi, au sein des lycées les « *trinômes* » (groupe composé de trois référents par lycée : un Psy-EN, un chef d'établissement et un professeur principal) deviennent référents officiels sur l'orientation. On remarque ici la place centrale redonnée aux Psy-En, véritables professionnels de l'orientation.

Au niveau départemental, les « *conseils du continuum* », construits de collectifs secondaire/supérieur et de partenaires départementaux permettent l'implication des DASEN¹⁴, IEN/IO¹⁵ et d'un animateur de site représentant de l'enseignement supérieur sur le territoire concerné. L'enjeu de ce niveau est de garantir une animation, un partage de pratiques, un suivi de la mise en œuvre des actions et la réalisation de bilans au plus près des bassins de vie des lycées.

Un « *comité opérationnel* », composé de représentants des structures impliquées dans les actions, se réunit à une fréquence mensuelle. Il fonctionne par action avec l'implication de tous les acteurs y compris les partenaires et de manière complètement horizontale. Un binôme en assure l'animation et la coordination permettant au secondaire et au supérieur de croiser leurs regards et de prendre en compte leurs différentes temporalités, réalités, représentations et ambitions respectives.

Un « *Conseil scientifique* » « assure le suivi de la dimension scientifique du projet. Il coordonne la diffusion et la valorisation des résultats et facilite l'essaimage des avancées à d'autres territoires » (extrait de la réponse à appel à projets ACORDA).

⁹ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

¹⁰ Office national d'information sur les enseignements et les professions

¹¹ Fédération des Conseils de Parents d'Élèves

¹² Association de la Fondation Étudiante pour la Ville

¹³ Centre national de la recherche scientifique

¹⁴ DASEN : directeur académique des services de l'Éducation nationale

¹⁵ IEN/IO : inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation

Enfin, un « *comité de pilotage* », relevant du niveau académique, représente l'instance de gouvernance du projet avec sa dimension politique : il est composé des représentants des 20 partenaires.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'une part, et la caisse des dépôts et consignations, d'autre part, ont désigné durant l'été 2019, 8 lauréats¹⁶ : l'académie de Toulouse, fait partie des heureux élus et recevra une dotation de 5 663 115 € pour un budget global du projet de 11 740 000 euros (dont un montant valorisé par les partenaires de 6 077 155 €). Cette dernière bénéficie donc depuis 2019 d'un financement conséquent permettant de déployer le dispositif innovant et fédérateur. « *Le Projet dans sa globalité consiste à mailler le territoire afin de favoriser une orientation accompagnée vers les études supérieures de tous les élèves en fédérant l'écosystème des acteurs autour d'une démarche cohérente d'orientation et d'actions d'accompagnement auprès des acteurs de l'orientation, auprès des élèves pour les aider à se projeter et lutter contre les déterminismes, et favoriser la construction d'outils supports* » (extrait de la réponse à appel à projet ACORDA).

L'inscription d'une dimension Recherche dans le projet

Parmi nos atouts en résidait un autre : notre capacité à faire alliance avec les chercheurs pour répondre à des appels à projets liés à l'orientation. Le projet POSITIF¹⁷ que nous avons précédemment remporté comportait déjà une dimension recherche qui avait été louée par les examinateurs. À cette époque, les 3 co-auteurs¹⁸ du projet étaient tous trois chercheurs et membres de l'UMR EFTS et nous avons eu l'idée d'intégrer une dimension auto-évaluative, armée, basée sur notre expertise scientifique : les recherches sur la professionnalisation.

D'autre part, rappelons-le, les fortes tensions ressenties concernant l'ensemble des métiers de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur et les métiers de l'orientation émanent des réformes incessantes, exogènes, qui créent des états de doute, de stress, de résistance au changement et de forts mouvements de réprobations chez les professionnels. Dans ce contexte, notre idée était d'offrir la possibilité aux acteurs de se réappropriier leur propre professionnalisation en intégrant les questionnements scientifiques. Ainsi, nous avons pensé le projet malléable, dynamique et modulable afin que les acteurs puissent se l'attribuer, et ce, par la mise en place d'espaces de concertations, de co-construction devenant potentiellement des ressources professionnalisantes. Nous avons ainsi souhaité aussi que les acteurs puissent bénéficier d'un espace d'auto-évaluation. Il s'agissait de sortir des formes évaluatives les plus répandues dans le monde professionnel actuel : des évaluations « sanctions » extérieures. Nous avons l'intention de redonner aux auteurs un espace de réflexion et d'évaluation *interne* (c'est-à-dire *pour eux-mêmes* et *par eux-mêmes*), qui soit armé de la rigueur scientifique. Notons également que nous appréhendons l'évaluation au sens valorisation.

Afin de consolider cette intention, nous avons décidé de l'adosser à des équipes de recherche locales. À Toulouse, le CERTOP¹⁹, centre associé du CEREQ²⁰ avait déjà mis en

¹⁶ 22 dossiers de candidature avaient été soumis et ils concernaient 13 des 18 régions et un territoire ultra-marin.

¹⁷ Le projet POSITIF (Partager, Orienter, S'approprier, Informer, Transmettre, Innover et Favoriser l'insertion professionnel) est un appel à manifestation d'intérêt (AMI SHS) ayant permis à deux universités partenaires, l'INU Champollion et l'Université Toulouse – Jean Jaurès de mettre en place 6 expérimentations sociales vouées à perdurer pour un budget annuel soclé aux dotations universitaires de l'État de 120 000 euros. La visée de ce projet était de faire de l'insertion professionnelle des étudiants en SHS et LLA une ambition collective.

¹⁸ Les deux autrices de cette communication et Loïc Gojard, alors docteur en sociologie et aussi responsable administratif et financier du Scuio-IP de l'Université Toulouse – Jean Jaurès.

¹⁹ Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir

place des évaluations externes sur de tels projets. Nous avons donc demandé à cette composante d'intégrer le collectif pour réaliser une « évaluation externe » avec son expertise quantitative. Étaient ciblés ici les effets des dispositifs ACORDA sur les transitions des jeunes.

Enfin, pour ouvrir la recherche à d'autres potentiels chercheurs locaux, nous avons imaginé que la SFR - AEF²¹, adossée à l'INSPE²² sur l'académie de Toulouse puisse offrir des moyens régulièrement à des équipes de collaborateurs sur des sujets en lien avec la lutte contre les déterminismes, autre objectif fort d'ACORDA.

Mais, parce que nous souhaitions pouvoir disposer d'un espace d'auto-évaluation intégrant potentiellement une dimension qualitative, nous nous sommes basés sur l'expertise d'un autre laboratoire local, l'UMR EFTS et notamment de l'équipe du thème 2 qui s'intéresse à « l'appropriation de la prescription en éducation » (Brossais et Lefeuvre, 2018). Cette autre dimension scientifique offre un espace de recherche participative permettant d'étudier (et d'évaluer) le caractère professionnalisant du projet sous l'angle des transformations potentielles des représentations des acteurs.

Car en effet, de la manière dont nous l'appréhendons, la professionnalisation renvoie à une dynamique identitaire. Elle consiste en la construction, par l'individu et par les groupes professionnels, de gestes professionnels, de valeurs, d'attitudes et de comportements, à partir du sens qu'ils donnent à leur travail. Cette construction se fait grâce aux relations professionnelles que les collectifs professionnels entretiennent et par la construction d'un système de représentations (Labbé, 2021).

Cette visée de professionnalisation était présente dès le démarrage du projet. En effet, nous posons qu'ACORDA pourra amener les acteurs à tisser de nouvelles relations, incitera à des changements de pratiques (induits par les nouveaux dispositifs) et que l'on pourra peut-être repérer par des changements représentationnels chez les acteurs de l'orientation.

Deux axes de recherche ont été définis dans la dimension que nous nommons aujourd'hui « Recherche interne ». Ils sont d'ores et déjà en œuvre. Inscrits en sciences de l'éducation et de la formation avec une approche psychosociale, la recherche interne s'inscrit donc dans la commande pluridisciplinaire du colloque. La problématique de recherche s'appuie sur un champ conceptuel solide et transdisciplinaire : l'étude de la dynamique des représentations sociales (Lac et Ratinaud, 2005) et professionnelles (Piasser et Bataille, 2011) développée par le laboratoire toulousain de longue date. Il permettra alors l'association d'une unité mixte de recherche et d'un ensemble de professionnels inscrits sur un même territoire dans une démarche coopérative (Labbé et Courtois, 2017).

En guise de synthèse pour l'axe 1 : une des grandes originalités du projet étant la création de « conseils de continuum », la méthodologie consiste à enregistrer l'ensemble des échanges entre les différents types d'acteurs lors de ces conseils réalisés sur des bassins par le rectorat. Des analyses lexicales automatisées (Labbé et Marchand, 2007 ; Labbé, 2021) permettront l'étude de l'évolution des représentations sociales d'un point de vue longitudinal. Notre hypothèse étant que le fait d'amener ces différents acteurs à échanger et à se coordonner facilitera l'évolution de leurs représentations sociales réciproques (Labbé, Lac, Hille et Fougères, 2013).

En guise de synthèse pour l'axe 2 : une enquête par questionnaires et entretiens permettra aussi d'observer l'évolution structurale des représentations sociales entre le démarrage du PIA 3 ACORDA et la fin du dispositif. Nous faisons en effet l'hypothèse d'une évolution des représentations sociales de *l'orientation*, de *l'enseignement secondaire*, de

²⁰ Centre d'études et de recherches sur les qualifications

²¹ La Structure Fédérative de Recherche « Apprentissage Enseignement Formation »

²² Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

l'enseignement supérieur et des transitions entre le secondaire et l'enseignement supérieur chez les acteurs impliqués dans le projet ACORDA.

Comme à notre habitude en matière de recherche, la dimension participative sera présente par l'implication des acteurs volontaires dans la démarche *via* l'aide au recueil de données, des restitutions investigantes (Bergier, 2000) et une démarche de co-analyse des données (Vidaller, Vidal et Labbé, 2022 ; Marengo, à venir).

Conclusion

Nous tenons à souligner que le PIA 3 offre le luxe du temps long pour la recherche grâce à une dotation décennale de l'État. Au final nous serons en mesure de voir si de telles dispositifs permettent une co-appréhension des missions d'orientation partagées dans une synergie inter-métiers.

Nous avons appréhendé la recherche comme un moyen de donner du pouvoir d'agir dans un contexte d'injonctions de plus en plus pesantes et pressantes (notamment d'obtention de moyens par appels à projets), de passage d'un maillage à échelle locale à une échelle académique, de nécessité de faire culture commune et donc de gestion de l'interculturalité (avec une augmentation de la diversité des partenaires autour de l'orientation) et de changement de paradigme sur la finalité de l'éducation.

Notre communication tente probablement aussi de donner à voir comment nous nous sommes saisis de la recherche comme d'un espace de réappropriation politique, de contre-pouvoir en quelque sorte, afin de proposer des innovations respectant nos cœurs de métiers et d'être force de proposition pour l'avenir du champ professionnel de l'orientation. *Car en effet, « nous sommes des personnels trop réflexifs pour que nous acceptions des ordres irréflechis »* témoigne un des responsables d'action ACORDA.

En guise d'ouverture, nous nous interrogeons sur les effets que ce type de fonctionnement par appels à projets peut produire en termes de gouvernance. Les organes du pouvoir ne se déchargent-ils pas sur les institutions pour mettre en œuvre l'application de leurs politiques avec le risque de créer, voire de renforcer, des inégalités territoriales. Ce qui va à l'encontre de l'objectif escompté par le PIA 3 DTOES. En effet, les réponses aux appels à projets demandent des moyens humains importants. À titre d'exemple, l'équipe du projet ACORDA a œuvré pour son élaboration à raison d'une journée par semaine et par partenaire. La mise en œuvre d'un tel projet est colossale : de la phase de diagnostic, d'analyse des besoins, de concertation avec les différents partenaires (rappelons que nous avons rassemblé 20 partenaires), de réflexion sur les actions pertinentes et innovantes, il nous a fallu une année entière. Ainsi, le coût d'investissement de toute l'équipe projet d'ACORDA (composée de 10 cadres supérieurs de la fonction publique) représente une dépense très importante. Car au final, ce coût n'est pas, à ce jour, pris en compte dans la dotation budgétaire globale. L'investissement dans l'élaboration de tels projets n'est pas éligible à financement, nous le regrettons. Tous les territoires n'ont donc pas la capacité de répondre. Et ce sont sans doute déjà les plus démunis qui ne le peuvent pas. Plus avant, qu'advient-il aux territoires qui n'ont pas été lauréats. Un tel investissement inutile : quel impact délétère sur nos institutions déjà nécessiteuses !

Enfin, s'il faut questionner les professionnalisations induites par ce type de dispositif, nous devons penser aussi à la création de postes et de services dédiés à la gestion et au suivi de tels projets. Mais ce serait une autre recherche.

Le projet ACORDA n'en est qu'à son début, espérons qu'il fasse naître des synergies heureuses et professionnalisantes pour aider les jeunes à réussir leurs transitions vers l'enseignement supérieur.

Bibliographie

- Bergier, B. (2000). *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*. L'Harmattan.
- Blanchard, M., Boudesseul, G., Capdevielle-Mougnibas, V., Couppié, T., Croity-Belz, S., Epiphane, D., Giret, J.-F., Kergoat, P., Labbé, S., Lemistre, P., Manifet, C., Menard, B., Soldano, C., Werquin, P., et Saccomanno, B. (Éds.). (2021). *Sélections, du système éducatif au marché du travail : XXVIèmes journées du longitudinal, Toulouse, 12-13 novembre 2020* (Numéro 16). Céreq. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03136294>
- Brossais, E., & Lefevre, G. (2018). *L'appropriation de la prescription en éducation : Le cas de la réforme du collège*. Octarès éditions.
- Canzittu, D. et Demeuse, M. (2017). Chapitre 1. Orientation, orienté, orienteur. Dans : , D. Canzittu & M. Demeuse (Dir), *Comment rendre une école réellement orientante* (pp. 21-24). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Jellab, A. (2011). La socialisation universitaire des étudiants. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(2), 115- 142. <https://doi.org/10.4000/rsa.732>
- Labbé, S. (2021). *Des engagements professionnels : Contributions à l'étude des professionnalisations* [Habilitation à diriger des recherches]. Université Toulouse - Jean Jaurès.
- Labbé, S., & Courtois, L. (2017). De la visée de coopération en recherche-action. *La recherche en Education*.
- Labbé, S., Lac, M., Hille, F., et Fougères, S. (2013). *Le Travail et l'Emploi : Représentations croisées de Dirigeants d'entreprises, de Professionnels de l'Accompagnement à l'Emploi et de Stagiaires en Insertion Professionnelle* [Résultats de recherche]. Université Toulouse - Jean Jaurès. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02563419>
- Labbé, S., & Marchand, P. (2007). Principes et étapes d'une analyse des données textuelles : L'exemple de l'implication professionnelle. In C. Gauzente & D. Peyrat-Guillard (Éds.), *Analyse statistique de données textuelles en sciences de gestion* (p. 73- 105). Editions Management et Société.
- Labbé, S., et Vidaller, V. (2019). Focus group et réflexions éthiques comme outils de professionnalisation : Le cas des métiers de l'accompagnement. In F. Hille & S. Labbé (Éds.), *ProfessionnalisationS : repères et ouverture* (Actions et savoirs, p. 190- 203). L'Harmattan.
- Lac, M., et Ratinaud, P. (2005). La professionnalisation : Approche d'un processus représentationnel. *Journal International sur les Représentations Sociales (JIRSO)*, 68- 77.
- Lemistre, P. (2021). Affectations post-bac avant Parcoursup : Réalité des inégalités d'affectation selon le genre et l'origine sociale combinées au type de bac et à la performance scolaire. In M. Blanchard, G. Boudesseul, V. Capdevielle-Mougnibas, T. Couppié, S. Croity-Belz, D. Epiphane, J.-F. Giret, P. Kergoat, S. Labbé, P. Lemistre, C. Manifet, B. Menard, C. Soldano, P. Werquin, & B. Saccomanno (Éds.), *Sélections, du système éducatif au marché du travail : XXVIèmes journées du longitudinal, Toulouse, 12-13 novembre 2020* (Numéro 16, p. 343- 358). Céreq. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03136294>
- Marengo, N. (à venir). Vers une professionnalisation endogène des acteurs de l'orientation et de l'insertion à l'université : le cas d'une recherche participative instituante [thèse de doctorat]. Université Toulouse - Jean Jaurès.
- Piaser, A., et Bataille, M. (2011). Of contextualised use of "social" and "professional". In M. Chaïb, B. Danemark, & S. Selander (Éds.), *Education, Professionalization and Social Representations— On the Transformation of Social Knowledge*. (pp. 44- 54). Routledge.
- Vidaller, V., Vidal, E., & Labbé, S. (2022). La place de l'éthique chez les conseillers en évolution professionnelle (CEP). *TransFormations – Recherches en Éducation et Formation des Adultes*, 1(23), 36- 52.

